

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Eugène GROSS

Vieux souvenirs (simples notes -suite) / Ahumar

Dans *Echos de Saint-Maurice*, 1920, tome 18, p. 166-171

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

Vieux Souvenirs

(**Simple**s notes — *Suite*)

Quittons le corridor supérieur, autrefois fermé ici par une porte, et descendons le premier escalier. Le galandage avec porte, qui rend indépendant le grand corridor des Chanoines, date de 1866 ou 67 seulement ; et la grille en fer, de 1782. Cette grille, et celle du même genre à laquelle aboutit le grand escalier intérieur, ont

été ordonnées par l'Abbé Schinner, qui gouverna l'Abbaye, de 1764 à 1794.

Un second escalier franchi, nous voici au corridor inférieur. La première salle était celle des deux rhétoriques. La Société littéraire de l'Emulation et la Section aigaonoise des Etudiants Suisses. — *quarum pars minima fui* — y tenaient leurs séances. La salle suivante, comme du reste plusieurs autres, changea plus d'une fois de destination ; deux ou trois ans au moins, on y tint le cours préparatoire. Plus loin, la philosophie, bien à l'étroit. Et nous voici au fond du corridor.

Laissons en face de nous le *Casino*, espèce de cachot obscur, humide et froid, construit je ne sais vraiment pour quel usage, mais réservé alors aux grands criminels de lèse-règlement !... — la faute y était bien expiée, mais le repentir n'y prenait pas des allures très surnaturelles, pût-on même y brûler un bout de cigare, — et entrons de plain-pied dans la grande salle, devenue depuis une infirmerie à quatre chambrettes indépendantes.

Ah ! cette salle, comme je la revois encore par delà cinquante ans, telle qu'elle était alors !... Une double rangée de bancs à casiers disposés de manière que les occupants se faisaient face, en prenait au milieu toute la longueur ; d'autres bancs, adossés au mur, occupaient les intervalles des quatre fenêtres, avec, près de la troisième fenêtre, un haut pupitre, ou plutôt espèce d'ambon qui pouvait devenir tribune quand on en enlevait la planche servant de table ; du côté opposé, d'abord un grand nombre de petites cases en bois, enfoncées dans le mur ; puis le fourneau, et enfin deux bancs se faisant suite. Qu'on me pardonne ces minutieux détails, car cette salle était comme le centre de notre vie d'étudiants, et que de souvenirs s'y rattachent !...

C'était d'abord la principale salle d'étude, et celle du dessin. C'était aussi notre oratoire : une grande porte à deux battants pliants, s'ouvrait au fond, et découvrait un autel où trônait une statue de la Très Sainte Vierge, et devant lequel se faisait la prière du matin et du soir.

Celle-ci était très souvent précédée d'une allocution du Directeur, le cher inoubliable M. Bertrand. Il arrivait, une lampe à pétrole en main ; quand, à l'entrée, il la déposait sur le banc et se mettait à genoux, c'était une déception pénible ; quand, au contraire, il se dirigeait vers le pupitre, c'était une vraie jubilation, car on buvait littéralement ses paroles ; même dans les observations qu'il avait à faire, dans la rigueur de la réprimande et l'austérité de la leçon, chacun sentait le cœur d'un père doublé d'un saint.

C'est également dans cette salle qu'avaient lieu chaque dimanche, aussitôt après la grand'messe, les « Conférences », présidées par le Préfet, l'imperturbable M. Gard. Il faudrait plutôt dire les réunions de la « Conférence de S. Vincent de Paul », établie au Collège à l'instar de celles qui s'étaient multipliées, en France d'abord et surtout, sous la puissante impulsion du grand Frédéric Ozanam, leur fondateur. Elle y avait été établie afin d'inspirer de bonne heure aux étudiants des sentiments de charité envers les pauvres, et de solidarité toute chrétienne.

Dans ces réunions, le secrétaire lisait d'abord le protocole de la séance précédente, puis le Préfet émettait diverses observations se rapportant à sa charge, s'il y avait lieu. Il laissait ensuite le pupitre, ou la tribune, aux orateurs qui devaient successivement y monter, et venait prendre place parmi les auditeurs. Il avait, en effet, organisé des exercices de déclamation : chaque dimanche, six élèves, pris trois dans les classes supérieures et trois dans les inférieures, avaient à débiter un morceau, généralement de courte haleine, choisi par eux ; et personne ne pouvait y échapper. C'étaient bien souvent de terribles moments où le comique et le tragique s'entremêlaient. Le choix des morceaux s'y prêtait parfois, tel par exemple, celui d'un petit bout d'homme venant, en se rengorgeant, annoncer de sa voix fluette, le récit de la « Guerre des Titans ». Ce fut un éclat de rire général qui, cependant, ne désarçonna pas l'intrépide

gaillard. Mais il arrivait que le pauvre orateur n'apparaissait que pour bégayer quelques mots et s'esquiver lestement ; et, pour comble de malheur, il était condamné à remonter le dimanche suivant.

De vrais orateurs, par contre, se révélaient, entr'autres, une fois, Baptiste Gay, de St-Maurice, déclamant splendidement un magnifique morceau intitulé « Les deux côtés de la Croix », ou « Avant et après le Calvaire ». Il joua, cette année-là, 1866, le rôle d'Athalie, à la clôture, au théâtre. — Des joutes oratoires se produisirent même incidemment, et ce fut une fois sur un terrain prohibé. La reine d'Espagne, Isabelle, venait d'être détrônée, en 1868. Un rhétoricien, Emile Joris, de Martigny, se permit de faire l'apologie de la révolution qui l'avait renversée. Dans la séance que nous eûmes ensuite, nous, Etudiants-Suisses, nous résolûmes de relever le gant, et le président de la Section, Camille Besse, de Bagnes, fut chargé de la réplique. Il la donna excellemment le dimanche suivant.

Chaque déclamation passait par le creuset de la critique. Douze élèves, choisis et nommés par le Préfet, en étaient chargés, six pour un dimanche, six pour un autre ; ils avaient leur banc réservé qu'on appelait « le banc des Critiques ». Le secrétaire lisait leur travail le dimanche qui suivait la déclamation. C'est également lui qui dressait la liste de ceux qui devaient monter à la tribune la prochaine fois, et la proclamait.

Le trésorier ou caissier faisait la collecte chaque dimanche et en annonçait le résultat séance tenante. De temps en temps, il rendait compte de l'emploi des montants recueillis, et des secours donnés aux pauvres adoptés par la Conférence.

On peut juger sans peine de l'utilité et du captivant intérêt de ces réunions. Qu'en sont devenus les protocoles, qui permettraient d'entrer dans de si chers détails ? Hélas ! ce que deviennent tant de choses que l'on ne sait apprécier que lorsque on ne les a plus !...

Tels étaient les locaux du pensionnat et du collège.

Ne parlons du réfectoire que pour dire que la salle elle-même suffisait amplement pour les 80 pensionnaires environ que nous étions alors. Plus tard seulement, on y adjoignit le vestibule, et plus tard encore la salle annexe. Et, cependant, pourquoi ne pas rappeler que, deux fois par an, on en faisait une salle de bal ? Aux Rois et à Carnaval, aussitôt après le souper, on allait faire la prière. Pendant ce temps, les services étaient enlevés, les tables tirées contre les murs et les bancs posés sur les tables. Le premier domestique, le brave Gaillard, montait nous chercher aux sons bruyants de sa clarinette, et la sauterie commençait pour se prolonger jusque vers les 10 heures. Les artistes danseurs étaient rares, et la plupart des participants étaient loin de briller par l'élégance et la régularité de leurs mouvements. Un grand nombre se bornaient au simple rôle de spectateurs ; et ce rôle même ne manquait pas d'intérêt. De temps en temps, deux plateaux chargés de verres circulaient ; et, sans que l'idée même des gâteaux nous vînt à l'esprit, — tant les gâteries entraient peu dans le programme, — la plus aimable gaîté vendait la soirée bien courte.

Donnons enfin un souvenir aux trois salles du rez-de-chaussée, allant du passage au jardin jusqu'au fond du corridor, du côté de l'entrée de l'Abbaye, aujourd'hui converties en six chambres. La première, au fond, renfermait le musée. On y entrait par le parloir, qui était la salle de cour, dans les temps où les Abbés de Saint-Maurice étaient seigneurs temporels, et qui a conservé cette dénomination jusqu'à l'époque actuelle. La deuxième était occupée par la classe française supérieure et servait de cabinet de physique. La troisième enfin, fut utilisée comme dortoir. Y ont couché, en 1867-68, Ernest Gerster et François Stercky, les deux seuls Jurassiens alors au Collège, morts le premier curé de Mervelier, et le second, curé d'Aigle, — et Casimir Robadey,

recteur actuel de St-Pierre-de-Clages, auteur de l'excellent *Catéchisme liturgique*, récemment paru.

Et maintenant, si nous sortons de l'Abbaye, du côté de la cour, quel deuil assombrit nos vieux souvenirs ! Jusqu'ici, nous n'avons assisté qu'à des modifications ; maintenant, ce sont des disparitions à constater.

Disparue la fontaine, en partie sous voûte, surplombée d'un grand mur, et coulant si fraîche en été et fumante aux grands froids, dans son lit de marbre.

Disparus la verdoyante pelouse qui montait en pente douce, jusqu'à la clôture de la voie ferrée, et les deux grands poiriers, au contour du chemin. Il ne reste que les platanes, plantés en même temps que ceux de la Grande-Allée, par M. Bertrand.

Disparu le gracieux vivier aux merveilleux poissons, dont la mort de l'un accompagnait autrefois, ou présageait sûrement celle d'un religieux de l'Abbaye.

Disparus le four construit en 1747, et les diverses dépendances, et la grange-écurie des chevaux — (le pléonasmisme est nécessaire à la clarté) — qui datait de 1713. Et, à la place de tout cela, le collège actuel, immense construction tout à la moderne, qui semble narguer le vieux monastère, et qui, de fait, l'étreint et l'écrase.

Que ce mélancolique retour sur ce qui n'est plus, et les regrets qui s'y mêlent, soient bien compris. Honni soit qui mal y pense !

(A suivre)

AHUMAR.